

**Procès-verbal de l'AG du 12 septembre 2020**  
**Collège Lucie & Raymond Aubrac**  
**Année 2020-2021**

Début de l'AG : 10h10

21 présents dont 12 adhérents FCPE

Masques, gel hydro-alcoolique, lingettes désinfectantes sont à disposition à l'entrée de la salle L0.

Un parent membre du CA demande systématiquement aux entrants d'appliquer du gel sur leurs mains.

Le port du masque est obligatoire.

Des numéros de Liaisons Laïques et des bulletins d'adhésion sont sur la table à l'entrée.

**Accueil par les membres du bureau du conseil local :**

- Karine LAVILLE présidente ;
- Delphine DAMPENON secrétaire ;
- Sandos HABACHI trésorière excusée.

et les membres suivants du CA :

- Arnaud DREYFUS, Hanane TAZI, Fabienne LEBRUN, Céline NUSSE, Valérie Madry.

Des bulletins de renseignements ont été mis à la disposition des parents présents pour qu'ils se fassent connaître comme volontaires pour être parents délégués de classe et/ou voulant se présenter au Conseil d'Administration ou encore simplement laisser leur mail pour recevoir les informations du Conseil Local.

**Introduction par Mme Mengin, Principale de l'établissement :**

Mme Mengin parle du rôle des parents, remercie le conseil local pour le travail commun qui a été réalisé l'an dernier et la bonne communication direction-FCPE.

- Le collège compte 440 élèves avec un maximum de 26 élèves par classe.

- Le brevet : 93,6 % de réussite au brevet des collèges.

87,5% de mention pour Aubrac dont 45,5% de mention TB.

- Orientations : 88% des élèves de 3ème sont partis en seconde Générale ou Technique et 11% en seconde Professionnelle

- Le profil des affectations pour le lycée :

→ Hélène Boucher : 13 élèves

→ Sophie Germain : 12 élèves (contre 2 élèves seulement l'année dernière)

→ Ravel : 9 élèves

→ Charlemagne , Victor Hugo ; Turgot : 8 élèves pour chacun de ces lycées

→ Colbert : 7

→ Voltaire : 5

- Les projets :

→ Le voyage au ski pour les 6èmes A et B du 31/01 au 05/02/21 et du 7 au 12/03/21 pour les 6èmes C et D.

→ Journée à Péronne organisée par Mme Canteux pour les 3èmes.

- Des travaux ont eu lieu cet été. La cage d'escalier côté secrétariat a été refaite et sera insonorisée courant octobre. L'été prochain, ce sera au tour de l'autre cage d'escalier, côté gestionnaire, d'être rafraîchie.

Les salles de sciences seront complètement refaites y compris les carrelages.

10h20 Fin de l'intervention de Mme Mengin.

## **Parole au bureau : Présentation du Conseil local et de la FCPE par Karine Laville :**

Karine Laville explique en quoi consiste une association de parents d'élèves. Elle précise que cette réunion concerne spécifiquement le conseil local FCPE, seule liste de parents représentée au collège pour le moment.

Elle présente les valeurs importantes de la FCPE et les avantages d'être adhérent dans une association fédérée.

Un rapport d'activités du CL est distribué aux parents présents.

Delphine Dampenon commente les grandes actions menées l'année précédente par le Conseil Local comme :

→ l'opération "poids des cartables"

→ l'opération participation à "Aubrac by night", avec buffet organisé par le CL

→ l'opération « stage des 3<sup>ème</sup> »

→ visite de la cantine

Karine Laville et les membres du CA expliquent le fonctionnement des instances au sein du collège.

11h30 - Départ d'un parent

### **Le Conseil d'administration** : qu'est-ce que c'est ?

C'est l'organe de décision et de délibération de l'établissement.

3 groupes :

→ 1/3 des représentants de l'établissement et des collectivités territoriales (la principale, le CPE, des représentants du département et de la région) ;

→ 1/3 des représentants des personnels enseignants et autres (6 professeurs et 2 personnels administratifs) ;

→ 1/3 des représentants des parents et élèves (6 parents et 2 élèves).

Les différentes instances :

- ⌚ Conseil de discipline et commission éducative
- ⌚ Commission permanente
- ⌚ Commission hygiène et sécurité ;
- ⌚ Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) ;
- ⌚ Commission d'appel d'offres;
- ⌚ Conseil de la vie collégienne.

12 parents se répartissent la participation aux différentes instances. 6 titulaires –6 suppléants. Pour le CL de L&R Aubrac, il n'y a pas de différence entre un titulaire ou un suppléant. Participent aux CA, les 6 parents disponibles ces jours-là.

Les membres du CA siégeant dans les différentes instances seront élus après les élections du 9 octobre prochain.

### **Élection du bureau du Conseil Local**

11h50 - Proposition par Karine Laville de passer à l'**élection du bureau du Conseil Local**.

Elle demande s'il y a une proposition pour la constitution d'un autre bureau. Pas de proposition.

Karine Laville propose alors de voter pour le bureau déjà en place à savoir :

- ~ Karine Laville, présidente;
- ~ Sandos Habachi, trésorière;
- ~ Delphine Dampenon, secrétaire.

Le vote a lieu pour l'élection du bureau, à main levée. Nombre de votants : 12

**12 voix POUR le maintien du bureau déjà en place. Le bureau est donc élu à 12 voix.**

Fin de l'AG : 12h00